

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 05/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 mars 2015**

Affectation du résultat de l'exercice 2014

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration, après examen du compte financier 2014, approuve l'affectation du résultat d'exploitation agrégé de l'exercice 2014 de 72 865 746,51 € au compte 1068-21 « réserves facultatives – Etablissement » ouvert dans la comptabilité de l'Agence.

Le compte 1068 présente au 31 décembre 2014 un solde créditeur de 407 364 421,75 €.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 24 mars 2015

La présidente du Conseil
d'Administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES